



RAPPORT DE SUIVI DE LA DÉCLARATION D'ENGAGEMENT À ANNÉE +5

LA DÉCLARATION D'ENGAGEMENT

Depuis 2020, 15 organisations de l'aide internationale¹ ont signé la [Déclaration d'engagement des organisations humanitaires sur le climat](#), dans laquelle elles ont pris les **5 engagements** suivants :

1. **Mesurer** leurs impacts et ce, de manière régulière ;
2. **Réduire** leur empreinte carbone : en se fixant un objectif de réduction en accord avec les recommandations du GIEC, de -30 % d'ici à 2025 et de -50 % d'ici à 2030 ;
3. **Adapter** l'action humanitaire face aux nouveaux enjeux environnementaux et climatiques ;
4. **Communiquer** : rendre ces informations publiques dès que disponible, et ce, de manière annuelle ;
5. **Entraîner** d'autres acteurs pour rehausser l'ambition.

2025, UNE ANNÉE DE CRISE (DURABLE ?) ET DE CHOIX

Cette année 2025 a été marquée par la **crise structurelle du secteur de l'aide internationale** qui a eu des impacts à tous les niveaux : financiers, opérationnels, stratégiques et surtout humains. Dans ce contexte, les organisations essaient de concilier impératifs humanitaires et ambitions écologiques mais se retrouvent **confrontées à des choix cornéliens**. Du fait de la crise, plus d'un tiers des organisations ont supprimé des postes dédiés à l'environnement et certaines actions environnementales, qui demandaient du temps et des ressources financières, ont été ajournées. À l'inverse, la crise a accéléré la mise en place de mesures environnementales qui permettaient des économies (notamment le gel des vols). Dans certaines organisations, la crise a aussi renforcé la conviction que les enjeux humanitaires ne pouvaient plus être décorrélés des questions environnementales et climatiques. Enfin, 2025 est aussi l'année de la reconnaissance d'une nouvelle composante clé : la transition écologique du secteur de l'aide ne peut plus être pensée sans articulation avec les **enjeux de justice climatique et environnementale**. Cette réflexion a ainsi abouti à la **révision de la déclaration d'engagement** et à un **renouvellement des signatures**.

UNE DÉCARBONATION DIFFICILE... À FAIRE ET À SUIVRE !

L'engagement phare de la Déclaration repose sur des objectifs chiffrés de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Cinq ans après le lancement de la Déclaration, le suivi met toutefois en évidence les difficultés persistantes rencontrées par les organisations pour mesurer et suivre leurs trajectoires de décarbonation. Les pratiques de comptabilité carbone demeurent très hétérogènes, tant en termes de périmètres couverts que de méthodologies ou de fréquence des bilans. En conséquence, **seules cinq organisations sont en mesure de dégager une tendance de leur trajectoire d'émissions**. Parmi elles, **deux ont vu leurs émissions croître et trois ont vu leurs émissions diminuer par rapport à leurs engagements**. Difficile pour autant d'apprécier les efforts de décarbonation et leurs résultats à travers ces évolutions. En effet, pour certaines organisations, l'engagement de décarbonation est en valeur absolue² et reflète donc peut-être davantage des variations de volumes d'activité que des effets directs de stratégies de décarbonation, rendant l'interprétation des résultats complexe. Ainsi, **cette double difficulté – agir et mesurer – met en tension l'ambition chiffrée de la Déclaration et les réalités opérationnelles du secteur**, et appelle à poursuivre une réflexion collective sur des modalités de suivi plus adaptées pour la période à venir.

¹ Action Contre la Faim, ACTED, ALIMA, CARE France, Électriciens Sans Frontières, Fondation Terre des hommes, Gret, Groupe URD, Handicap International/Humanité et Inclusion, Médecins du Monde, Première Urgence Internationale, Secours Islamique France, Solidarités International, La Croix-Rouge Française et Triangle Génération Humanitaire ont signé en 2024.

² Voir la fiche [Réduire ses émissions de Gaz à Effet de Serre \(GES\) ou l'intensité carbone de son activité ? REH, avril 2025 – Réseau Environnement Humanitaire](#)

CHANGEMENTS STRUCTURELS VERSUS LIMITES OPÉRATIONNELLES

Malgré ces difficultés, le rapport montre que des changements structurels et culturels sont bel et bien à l'œuvre au sein des organisations signataires. Toutes déclarent disposer d'une stratégie de réduction de leur empreinte environnementale, et nombre d'entre elles ont fait évoluer leurs procédures internes, notamment en matière d'achats, de déplacements ou de consommation énergétique. **L'environnement tend ainsi à s'inscrire plus durablement dans les cadres stratégiques et les discours institutionnels.** Toutefois, ces évolutions se heurtent à des **limites opérationnelles fortes**. La réduction des ressources humaines dédiées fragilise la mise en œuvre et le suivi des stratégies environnementales. Sur le terrain, l'opérationnalisation repose encore largement sur des points focaux sans temps dédié, rendant les dynamiques peu robustes dans la durée. Certaines problématiques environnementales sont par ailleurs imbriquées dans des difficultés structurelles propres aux territoires d'intervention (manque d'infrastructures, de services, problèmes de gestion, de gouvernance, etc.). Le rapport souligne ainsi le risque d'un **décalage croissant entre des ambitions institutionnelles affirmées et des capacités opérationnelles en recul**.

UN AGENDA ENVIRONNEMENTAL QUI RESTE À ARTICULER AVEC LES ENJEUX D'ADAPTATION ET DE LOCALISATION

L'intégration des risques climatiques et environnementaux dans les projets humanitaires progresse, notamment à travers l'utilisation croissante d'outils d'évaluation environnementale. De plus en plus d'organisations développent également des projets visant à renforcer la résilience climatique et à générer des impacts environnementaux positifs. Néanmoins, ces **démarches restent souvent ponctuelles et peu systématisées**. Par ailleurs, l'agenda environnemental demeure encore **insuffisamment articulé avec les enjeux de localisation** de l'aide. Si certaines organisations commencent à mobiliser davantage d'expertises locales et à renforcer leurs partenariats avec des acteurs nationaux, cette dynamique reste limitée. Or, **la transition écologique du secteur humanitaire ne pourra se faire sans une transformation plus profonde des modèles organisationnels**, impliquant une réduction des déplacements internationaux, un renforcement des capacités locales et une meilleure prise en compte des contextes territoriaux. Dans ce sens, l'articulation entre environnement, adaptation et localisation constitue un chantier majeur pour les années à venir.

AMÉLIORER LA COMMUNICATION ET GARDER UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE

Enfin, le rapport met en évidence deux enjeux transversaux majeurs : celui de la communication et de la dynamique collective. Malgré les démarches initiées et les premiers résultats obtenus, **la visibilité publique des engagements pris dans le cadre de la Déclaration reste limitée**. Peu d'organisations communiquent sur leurs calculs d'émissions, leurs trajectoires de décarbonation ou leur appartenance à la Déclaration, ce qui fragilise la portée politique et la redevabilité collective de la démarche. Alors que la crise du secteur risque de s'installer, il paraît pourtant indispensable d'appuyer les efforts collectifs déjà engagés et de valoriser le rôle du REH et de la Déclaration pour **maintenir un cadre commun, favoriser le partage d'expériences et éviter une transition à plusieurs vitesses**.

POUR LE SECTEUR

Nous invitons le secteur de l'aide internationale à s'interroger collectivement sur **la façon la plus juste et la plus pragmatique d'appréhender les enjeux environnementaux et climatiques**, à travers les projets et le fonctionnement des organisations. Par ailleurs, face à une crise des solidarités qui est aussi une crise démocratique, nous appelons à renforcer les dynamiques collectives, par exemple en signant la nouvelle version de la [Déclaration](#).

Le rapport complet peut être lu [ici](#).



Plus d'informations sur <https://www.environnementhumanitaire.org/>